

# Témoignage

## Casino de Cavalaire

Salarié : Monsieur BILLERACH, chef de rang

Employeur : Monsieur AGIUS, directeur

Médecin du travail AIST83 : Docteur JULIEN



aist  
la santé au travail

# Présentation

Contexte :

- ▶ Restaurant du Casino de jeux de Cavalaire, 50 couverts, 6 salariés sur la partie restauration
- ▶ Poste de travail du salarié : chef de rang
- ▶ Accident de la route 2 roues (accident de trajet) le **17/08/2016**
  - ▶ Polytraumatisme sévère qui conduit à une amputation du membre inférieur droit, nécessitant la mise en place d'une prothèse
  - ▶ Hospitalisation en centre de rééducation pendant 1 an

# Visites de pré-reprise

- ▶ 31/01/2017 : Visite de pré-reprise à l'initiative du salarié, sur les conseils de l'assistante sociale du centre de rééducation
  - ▶ Fiche de liaison avec le SAMETH/Cap Emploi
  - ▶ RQTH acquise
- ▶ 06/09/2018 : nouvelle visite de pré-reprise
  - ▶ Examen clinique → évaluation des capacités du salarié
  - ▶ Rencontre avec l'employeur
  - ▶ Etude de poste, qui permet une évaluation de la situation

# La reprise

- ▶ 16/10/2018 : visite de reprise
- ▶ Reprise à mi-temps sur le service du midi uniquement :
- ▶ 4h par jour, 5 jours sur 7, avec 2 repos consécutifs
- ▶ Demande de l'attribution du vendredi dans ses jours de repos car c'est le jour de consultation du prothésiste
- ▶ Aménagement de poste, avec décharge de la manutention lourde (réception des livraisons, cave)

# Le suivi

- ▶ 07/11/2018 : Visite à la demande du médecin du travail
  - ▶ Demande d'un aménagement supplémentaire par rapport à l'autorisation d'utiliser les toilettes clients situés à proximité de la salle
- ▶ 23/01/2019 : visite à la demande du médecin du travail
  - ▶ Très bonne adaptation à son poste, bonne intégration dans l'équipe
  - ▶ Pérennisation du travail à mi-temps par l'attribution d'une pension d'invalidité

# Intervention du salarié

- ▶ Monsieur Jean Paul BILLERACH, chef de rang
- ▶ Organisation de travail
  - ▶ 50 couverts
  - ▶ 6 salariés : 1 maitre d'hôtel, 1 chef de rang, 4 serveurs/barman
- ▶ Tâches
  - ▶ mise en place, prise des réservations, service, redressage des tables

# Intervention de l'employeur

Monsieur Arnaud AGIUS, directeur

- ▶ Pour l'entreprise, cette expérience a permis :
  - ▶ Entraide et cohésion au sein de l'équipe
  - ▶ Garder un salarié que les clients apprécient depuis des années
  - ▶ Bonne image de l'entreprise, fierté

**« C'est une force, pas un frein »**



***Merci pour votre attention***

